

LAUSANNE RÉGION

**DÉPARTEMENT PROMOTION ÉCONOMIQUE
DEPUIS 10 ANS AU SERVICE DES ENTREPRISES**

98 RÉFLEXIONS 08 ÉTUDES ACTIONS BILAN

C'est en 1998 que les communes membres de Lausanne Région ont pris la décision de créer un département Promotion économique au sein de l'association; elles travaillaient déjà ensemble sur la résolution de problématiques régionales liées aux transports, à la formation des jeunes, à la prévention des toxicomanies.

Des objectifs clairs étaient dès lors énoncés :

- **Offrir gratuitement des prestations de soutien à la création et au développement des entreprises régionales**
- **Mettre en place des outils créateurs de valeurs**

Les **appuis directs aux entreprises**, regroupés sous l'appellation « guichet entreprise » relèvent des prestations suivantes :

- Recherche de terrains et de locaux
- Appui à la conception et la rédaction de plans d'affaires
- Soutien à la demande de permis de travail
- Recherche de financements privés ou publics
- Mise en contact avec des partenaires privés, publics ou institutionnels

Quant **aux outils créateurs de valeurs**, ils se sont orientés vers la valorisation de filières de compétences :

Les sciences de la vie

2000-2003: en collaboration avec l'EPFL, le département Promotion économique a travaillé à la création d'un outil de valorisation des compétences vaudoises et genevoises dans les secteurs du biomédical et des biotechnologies. Ainsi, est né un portail Internet bi-cantonal au nom de **Bioalps** qui pour la première fois répertoriait le savoir-faire de 6 institutions académiques, 100 sociétés privées et 2 cantons romands. Aujourd'hui, **Bioalps** est porté par 5 cantons romands et est devenu une référence internationale dans ce domaine d'activités, www.bioalps.org.

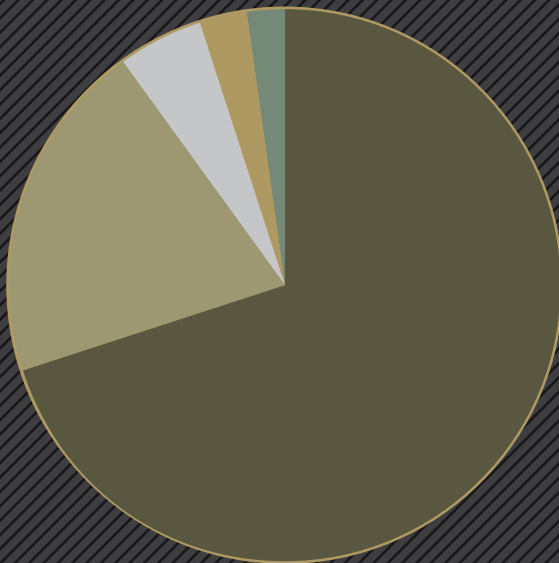
Le design industriel et arts apparentés

2005-2007: création, avec le Swiss Design Center, d'une plate-forme d'appui et de soutien aux entreprises liées à ce secteur d'activités sous la forme de rencontres mensuelles « face-to-face »

dès 2007: soutien financier aux « Ateliers de la Ville de Renens » et appuis aux entreprises y domiciliées.

Autres mesures de soutiens:

- Les Trophées PERL, Prix Entreprendre Région Lausanne, remise annuelle d'un prix économique d'une valeur totale de Fr. 90'000.-
- Constitution d'un Fonds Capital Développement d'un demi-million de francs destiné à soutenir l'économie régionale au travers de prêts sans intérêt
- Création de supports promotionnels d'aide à la création et au développement
- Création et mise à jour annuelle d'une base de données répertoriant les terrains communaux à vocation « activités économiques »
- Soutiens financiers à des associations dont les activités sont complémentaires à Lausanne Région



- *Au terme de la 6^e édition, 21 sociétés ont reçu un Trophée PERL pour un montant total de Fr. 500'000.-*
- *plus de 1'300 porteurs de projet ont été soutenus au travers du guichet entreprises*

Répartition par secteur d'activités:

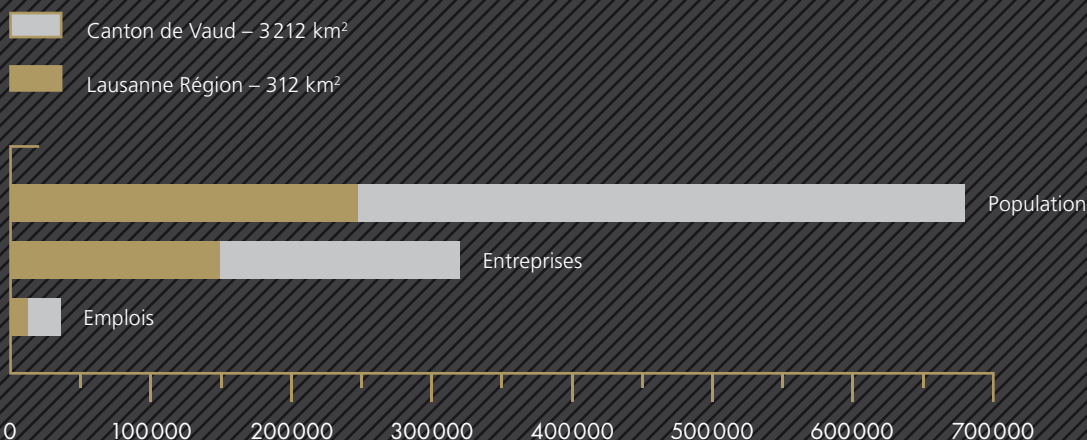
- 70% Activités à haute valeur ajoutée
- 20% Activités traditionnelles
- 5% Activités de loisirs
- 3% Design et arts apparentés
- 2% Autres

Au cours de cette décennie, le département a participé activement à la vie économique régionale et cantonale au travers d'actions telles que :

- Participation à de nombreux forums économiques
- Conférencier lors de salons, conventions et autres manifestations liés à l'entrepreneuriat
- Engagement dans des groupes de travail constitués de partenaires institutionnels et privés oeuvrant à la création d'outils d'analyse, de bases de références
- Membre de comités de pilotage
- Collaboration avec les associations régionales vaudoises
- Création de plateformes de rencontres de créateurs d'entreprises

Afin de répondre aux enjeux futurs, le département dispose d'une stratégie économique pour les années 2008-2011.

2008: Représentation succincte de notre paysage économique (source scris)



08 20 ET L'AVENIR ?

Si la plupart des missions confiées au département resteront les mêmes puisqu'il s'agit de notre corps de métier, à savoir l'appui à la création et au développement des entreprises, notre rôle est de préparer l'avenir afin que notre région reste un territoire de grande valeur économique et où la qualité de vie ne soit en aucun cas péjorée.

D'ici à 2020 notre région accueillera une croissance de l'ordre de 35 à 40'000 habitants et de 30 et 35'000 nouveaux emplois.

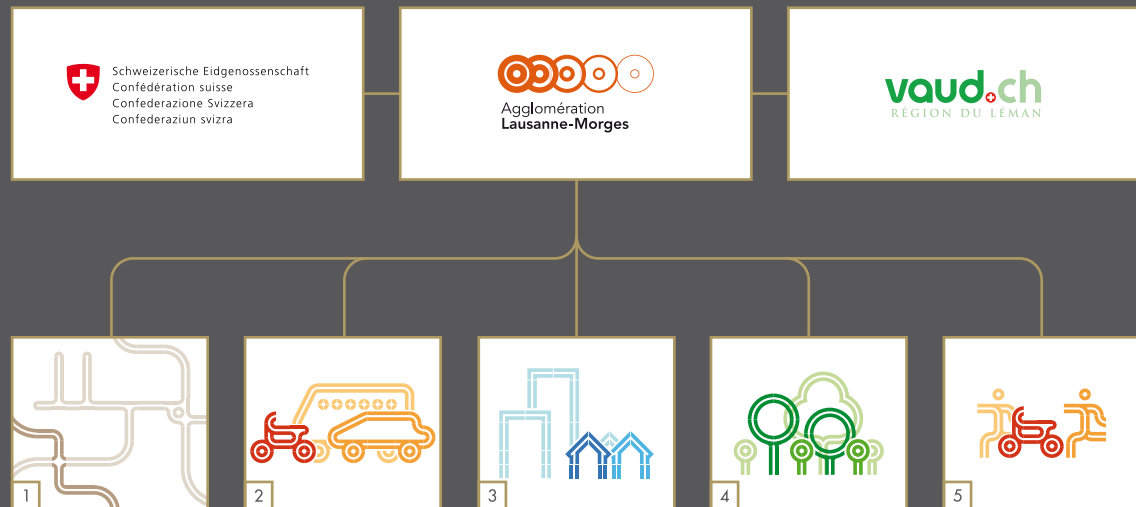
Pour ce faire, il s'agira de performer les infrastructures de base à l'exemple des dessertes de transports publics, de l'accueil de nouveaux logements, d'une disponibilité de surfaces commerciales et industriels efficaces.

Le processus pour y parvenir a commencé :

En décembre 2007, le canton et les 26 communes de la région lausannoise et morgienne déposaient leur Projet d'Agglomération Lausanne-Morges (PALM) auprès des instances fédérales. Profitant de la création d'un fonds d'infrastructures qui vise à subventionner des projets urbains, le PALM prévoit une série de mesures dans les domaines de l'aménagement du territoire et des transports avec des modalités de mise en œuvre de cette planification d'ici à 2020.

Les deux départements que sont la Promotion économique et l'Agglomération de Lausanne Région partagent les mêmes objectifs en matière de développement économique et territorial. Ils peuvent s'appuyer sur une étroite collaboration pour aider les projets du PALM à se concrétiser.

Illustrations schématiques:



1 Axes routiers:

- Aménagement sur les routes principales

2 Transports publics:

- Création d'une nouvelle ligne de tramway entre Renens et le Flon. A terme, prolongement prévu jusqu'à Bussigny et jusqu'à la Blécherette
- Renforcement des cadences du RER
- Création de nouvelles lignes de bus en site propre
- Création d'une nouvelle gare régionale (Malley)

3 Zones stratégiques/pôles de développement:

- Densification des centres et des zones desservies
- Promotion des sites stratégiques

4 Zones Vertes:

- Préservation des espaces verts et diminution du niveau de pollution de l'air ainsi que des nuisances sonores

5 Mobilité douce:

- Création de pistes cyclables et amélioration des liaisons piétones. Sécurisation des routes, carrefours et quartiers

Afin de concrétiser ces différents objectifs, le PALM s'appuie sur le principe primordial de collaborations, qu'elles soient horizontales – entre différents domaines d'activité (architecture, urbanisme, mobilité, économie, routes, protection de la nature) – ou verticales (Confédération, Canton, communes, schémas directeurs).

A l'instar de la réalisation du M2 qui a été mis en fonction fin 2008, d'autres projets d'envergure devraient voir le jour dans cette prochaine décennie. Le PALM en a déjà tracé les contours, reste à nous à les concrétiser.

Avenue de Rhodanie 2
CP 49
1000 Lausanne 6
021 613 73 33

www.lausanneregion.ch